



Initiation à la menuiserie

les + de la formation.

Formation théorique et pratique avec mise en situation sur les plateformes techniques de formation.

Objectifs de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les principes de la menuiserie en général
- Acquérir les connaissances de bases techniques pour réaliser les travaux courants de menuiserie.

Programme détaillé

- Lecture de plan.
- Connaissances des matériaux, débits.
- Travail de préparation du bois : machines et outils utilisés dans le cadre de petits travaux d'entretien ; fonctionnement de ces machines ; les différentes phases du travail du bois.
- Travaux de mise en œuvre d'ouvrages simples : changement de portes, fenêtres, plinthes; réparation d'ouvrages usagés.
- Etude des différents modes d'assemblage et de fixation.
- La sécurité sur le chantier : l'équipement de travail et les risques spécifiques.

✓ **Durée: 3 jours – 21 heures**

✓ **Public visé :**

Ouvrier du bâtiment dont le métier est en lien avec la menuiserie et la maintenance en bâtiment

✓ **Pré-requis:**

- Maîtriser les savoirs de base, en français et mathématiques, nécessaires à la compréhension de plans et de calculs (textes, plans et schémas, calcul de côtes, etc.)
- Savoir utiliser les EPI
- Pouvoir justifier d'une expérience minimum dans le domaine du bâtiment

✓ **Animation :**

La formation est assurée par un formateur du BTP CFA 86, qualifié et expérimenté.

✓ **Moyens pédagogiques :**

- Exposés, apports théoriques réglementaires et techniques,
- Mise en situations pratiques sur la plateforme pédagogique grâce à la réalisation d'ouvrages sur toute la durée de la formation
- Organisation : Partie théorique, 4 heures. Partie pratique, 17 heures.

✓ **Moyens techniques :**

- Vidéo Projecteur
- Salle équipée
- Plateforme équipée

✓ **Evaluation et sanction de la formation :**

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives (test d'appréciation des compétences et grille d'observation individuelle des travaux pratiques), le stagiaire se verra délivrer une attestation de compétences validant les acquis de la formation.